



A Chartres-de-Bretagne, le 23 janvier 2025

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Président du Syndicat Intercommunal de la Piscine de la Conterrie indique que les analyses de la qualité de l'air de l'Agence Régionale de Santé arriveront la première semaine de février 2025, comme cela a été confirmé ce jour par l'ARS par les services de l'ARS.

Dans l'immédiat, par mesure de précaution, toutes les activités sont suspendues. Les usagers sont avertis. L'accès à l'équipement est totalement fermé.

Il est confirmé que les contrôles de qualité de l'eau sont conformes, sachant qu'un autocontrôle est effectué 3 fois par jour et tous les mois, en contrôle aléatoire par l'Agence Régionale de Santé.

Par ailleurs, les filtres à air de la piscine ont été changés dans le courant de l'année 2024 dans le cadre de la maintenance préventive de la piscine.

Le personnel de la piscine est placé en autorisation spéciale d'absence comme le prévoit le statut de la Fonction Publique Territoriale, leur travail est suspendu sans conséquence sur leur rémunération.

L'équipe de direction composée de 3 personnes est toujours en activité, sur des sites proches de la piscine.

Le Président, Philippe BONNIN